

Conseil Municipal du 15 Septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le quinze septembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'André PIGNÉ, Maire

Etaient présents : M. PIGNÉ André, Maire, Mmes : BEAUPIED Cécile, LAROCHELLE Lydie, MM : BARBÉ Grégory, FOURNIER Jean-Pierre, GAUDIN Laurent, LOUISE Benoît, ROULEAU Christian, SIEGWALD Francis.

Absents excusés : Mme ARDELEAN Sabrina procuration à M. PIGNE André, Mme CHANROUX Jennifer procuration à Mme LAROCHELLE Lydie.

A été nommé secrétaire de séance : FOURNIER Jean-Pierre

1. Réparation de l'abri bus (RD52, lieu-dit Les Malgrasses)

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de Mr DESHOOLMEESTER suite aux dégradations de l'abri bus situé sur la RD52 au lieu-dit « Les Malgrasses ». Le montant du devis s'élève à 933,95€ TTC et comprend le remplacement du poteau et de la traverse ainsi que la lasure.

2. Subvention pour la caisse de l'école

Le conseil municipal valide à l'unanimité une subvention à la coopérative des écoles à hauteur de 700€

3. Convention CANIROUTE

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion à la convention CANIROUTE. Le montant de la redevance est de 1,50€ par habitant.

Suite à la récupération d'un animal errant, la commune refacturera le montant au propriétaire majoré de 30% correspondant à la participation à l'adhésion.

1,50€ x 480h 1

----- x -----

2 7 (nombre d'interventions en moyenne)

Soit 30%, soit 51,42€ arrondi à 51 €

Exemple : pour un chien 149 € + 51 € = 200 €

4. SIAP du Jalais : rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau au titre de l'année 2013

La qualité de l'eau est bonne ainsi que la qualité du réseau suite au rapport de l'année 2013.

Le tarif de l'eau va augmenter de 2% pour 2015 :

L'abonnement passera de 27€ à 27,54€

Pour une consommation de 0 A 1000 m³ le prix du m³ passera de 0,3541€ à 0,3612€

Pour une consommation de plus de 1000 m³ le prix du m³ passera de 0,2023€ à 0,2063€

Le conseil municipal prend acte.

5. Réfection CR19

Le chemin étant régulièrement inondé et suite aux différentes demandes de riverains, il a été décidé de remettre en état le CR19. Le conseil municipal a validé le devis de la SARL PASQUIER pour un montant de 1684,16€. Le devis comprend le terrassement et le curage des fossés.

6. Adressage des voiries

Suite à la future construction de 3 maisons et à la demande du bureau de poste, un adressage est demandé pour 2 voies. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de nommer la voie communale en prolongement de la « RUE DE LA SOURCE » la « ROUTE DE LA RAINIERE » avec une

numérotation métrique. Le lieu-dit « LA VINETTE » garde son nom et la numérotation sera séquentielle.

7. Heures d'ouverture du cimetière

Suite à la forte augmentation de la consommation d'eau au cimetière, passant de quelques m³ à plus de 200 m³, il était question d'imposer des heures de fermeture. Cependant à titre expérimental, il a été décidé de mettre une cuve à eau pour limiter la consommation. Cette cuve va nous être fournie par Mr GAUDIN Laurent dans les jours qui viennent, et donc de reporter l'idée de la fermeture de la grille.

8. Réservation de la salle polyvalente le 31 décembre 2014

Le conseil municipal a validé la location de la salle polyvalente pour le 31 décembre 2014, y compris à des personnes extérieures au village.

9. Ajustement du salaire de la directrice de la Maison Pour Tous

Assurant l'intérim suite au congé parental d'éducation du Directeur en titre, Mme MERCIER Justine, a été engagée en CDD. Afin d'ajuster son salaire à celui de son prédécesseur, une prime totale de 200 € lui sera versée mensuellement jusqu'à la fin de son contrat.

10. Formation de la secrétaire de mairie- semaine 41

Mathilde ROUX sera en formation semaine 41 du 06/10/14 AU 11/10/14. Durant cette période le secrétariat de la mairie sera fermé, et l'information sera faite.

11. Tarifs du CLSH d'octobre et tarifs abonnement bibliothèque

Le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs suivant pour les vacances d'octobre à la MPT dont le thème sera « les goûts et les couleurs » avec une sortie le mercredi à la boulangerie du Breil Sur Mézize pour cuisiner de délicieux éclairs colorés.

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARF 4	TARIF 5
QF	<490€	>491€ et <690€	>691€ et <1100€	>1101€	Hors convention
5 Journées	49 €	58 €	66 €	75 €	89 €
5 1/2 Journées	24 €	29 €	33 €	38 €	44 €
Accueil péricentre (la 1/2 h)	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,20 €	1,50 €

Il faut ajouter 3€ par repas.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs suivant pour l'abonnement à la bibliothèque :

Adulte = 5 €

Enfants = 3 €

12. Bancs pour la Maison Pour Tous, jeux pour le parc

Le vice-président de la commission travaux a présenté 2 devis pour la mise en place de 2 bancs devant la MPT ainsi que le remplacement des jeux dans le parc enfants. Le conseil accepte le principe d'une enveloppe de 2500€. Cette étude sera approfondie lors de la commission travaux

13. questions diverses

- Compte rendu de la DGFP sur la constitution des nouvelles commissions communales des impôts directs (CCID).
- Indisponibilité temporaire de Sabrina ARDELEAN, suite à examen.
- Présentation du projet blason.
- Présentation du projet de mise en place de radars pédagogiques sur la RD 52.

14. Présentation par Christian ROULEAU de la manifestation « Bouquet d'Artistes » les 15 et 16 novembre 2014

Suite à la présentation de Christian ROULEAU sur la manifestation « Bouquet d'Artistes » qui aura lieu les 15 et 16 novembre 2014 dans la salle polyvalente, une enveloppe de 200€ a été validée par le conseil municipal correspondant à la fabrication des affiches et à la restauration de la vingtaine d'artistes (prix d'un plateau repas chez RIBOT traiteur à PARIGNE L'EVEQUE 8,50€)

Rappel de la date du prochain conseil :

- Le mardi 14/10/2014 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21h30.